

PROCES-VERBAL

REUNION PLENIERE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

LUNDI 1 DECEMBRE 2014– 18 H 00 au Lycée Agricole de Chambray à Gouville

Etaient présents :

AUFFRET Patricia, Office de Tourisme Normandie Sud - **BATARD Isabelle**, Association du PARC (Culture, Jeunesse) de Breteuil sur Iton - **BILLON Régis**, Comité des Fêtes de Verneuil-sur-Avre (Fêtes médiévales) - **BOSCHER Julien**, Hôpital de Verneuil-sur-Avre - **BOUIGUES Juliette**, ADMR (Aide à Domicile) Damville - **CALLEWAERT Marie-José**, Les Bombinas (Environnement) de St Nicolas d'Attez - **CLERC Vanessa**, Les Paniers (Consommateur/Producteur/Agriculture) de Saint André de l'Eure - **COSTES Bruno**, GIPAI – Groupement Interprofessionnel du Pays d'Avre et d'Iton - **DECOUVELAERE Philippe**, Groupement Interprofessionnel du Pays d'Avre et d'Iton - **DUVALLET Claude**, AMSE (Monument et Sites) Damville - **GASNIER Guillaume**, Lycée de Verneuil sur Avre - **GILLARD Nathalie**, AMAP (Consommateur/Producteur/Agriculture) Les Paniers de Verneuil-sur-Avre - **GUILLE Jean-Paul**, Association de la Vallée de l'Avre (Environnement) - **HENRAS Nicole**, Jeunesses Musicales de France de Breteuil-sur-Iton - **LEBRETON Isabelle**, Mission Locale d'Evreux et du Sud de l'Eure (Antenne de Verneuil-sur-Avre) - **LENORMAND Marie-Thérèse**, Chambre des Métiers de l'Eure (CAPEB) - **LEPREVOST Vincent**, Lycée Agricole de Chambray - **LEROY Bruno**, Office de Tourisme Normandie Sud - **LEVREL Annabelle**, Office de Tourisme Normandie Sud - **MALARD Michèle**, Mission Locale d'Evreux et du Sud de l'Eure (Antenne de St André de l'Eure) - **MORGOUN Philippe**, Les Bombinas de St Nicolas d'Attez (Environnement) - **PERUCCA Fabien**, ADBSTAR de Verneuil-sur-Avre (Festival Franco-Québécois) - **RABARTIN Michel**, Chambre des Métiers - **SIREUDE Dominique**, Chambre des Métiers - **TRANCHANT Marina**, CAF de l'Eure (secteur du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton) - **VARIGAUULT Paul**, ADS Insertion de St André de l'Eure

Assistaient à la réunion:

ROUVEIX Michèle, Présidente du Syndicat mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton - **BOULOGNE Jean-Luc**, Vice-Président en charge du SCOT - **MOREL Jean-Etienne**, Vice-Président en charge de la communication et du Conseil de Développement - **AUBERT Thomas**, Directeur - **CAMBEFORT Mani**, Chargé de mission du programme européen

1. Informations sur la transformation du Pays en « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural – PETR »

Philippe DECOUVELAERE présente les différents intérêts qui ont prévalu à se transformer juridiquement en "Pôle d'Equilibre Territorial et Rural" :

1. Légitimer de nouveau la démarche Pays,
2. Être un support à la mise en œuvre des programmes de développement (Contrat de Pays, Programme européen LEADER),
3. Définir une nouvelle charte pluriannuelle de développement (= prospective territoriale),
4. Améliorer la gouvernance locale (Conférence des Maires, Conseil de développement inscrit dans les statuts),
5. Développer un outil de mutualisation des actions des intercommunalités,
6. Rationaliser les outils de développement local et la carte de l'intercommunalité,
7. Autres arguments : Ne pas y aller est plus "dangereux / incertain" que d'y aller - Simple formalité juridique pour les Pays.

Pour de plus amples informations, se reporter au document de travail remis en séance

Il précise que la procédure de transformation en « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural - PETR » a été engagée par le Syndicat Mixte lors de son assemblée du 18 Septembre 2014. Les 5 communautés de communes ont délibéré favorablement dans les 2 mois suivants. L'application du nouveau mode gouvernance en « PETR » sera donc effective à compter du 1^{er} janvier 2015.

Enfin, il fait la lecture des articles juridiques du PETR relatifs au Conseil de Développement (articles 1, 8, 9 et 11).

Pour de plus amples informations, se reporter au document de travail remis en séance

2. Présentation et échanges autour du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (document d'urbanisme intercommunal).

Philippe DECOUVELAERE, assisté de **Jean-Luc BOULOGNE** et **Thomas AUBERT**, présente une synthèse du projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

La version actuelle (en cours de concertation) est axée autour de 3 objectifs (déclinés en une dizaine de sous-objectifs):

- Un territoire qui fixe la qualité de son cadre de vie comme condition de son développement,
- Un territoire qui soutient et structure les dynamiques à l'œuvre,
- Un territoire qui affirme ses diversités Est/Ouest pour un développement cohérent et durable,

Pour de plus amples informations, se reporter au document de travail remis en séance.

Suite à cette présentation, les membres du Conseil de Développement considèrent avec intérêt ces orientations. Ils indiquent néanmoins un souhait de prendre en compte de manière encore plus explicite les enjeux de la liaison routière N154/N12 et d'anticiper au mieux les évolutions à venir concernant ces axes routiers, ainsi que les enjeux de la desserte numérique. Par ailleurs, suite à un débat sur les orientations relatives à la mise en place d'une densité plus forte de l'habitat, il a été également formulé d'avoir des approches différentes selon les communes urbaines ou les communes rurales.

3. Présentation et échanges autour des perspectives de l'appel à projets du programme européen LEADER 2015/2020 et du programme régional et départemental du « Contrat de Pays 2015/2017 »

Philippe DECOUVELAERE, assisté de **Thomas AUBERT et Mani CAMBEFORT**, fait état de l'avancement des travaux préparatoires.

Concernant la candidature au programme européen LEADER 2015/2020, celle-ci devrait s'orienter autour des objectifs thématiques du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) en cours de définition – à savoir : conforter et développer la vie sociale dans les polarités urbaines, les communes rurales « relais », soutenir l'offre de services à la personne, favoriser l'accès aux gares et l'usage à des modes alternatifs à la voiture individuelle, accompagner les sites ayant un potentiel de développement économique, accompagner les projets novateurs d'aménagement urbain ayant un fort niveau de densité d'occupation de l'espace.

Concernant la programmation régional et départemental du « Contrat de Pays 2015/2017 », celle-ci devrait s'orienter prioritairement autour des thématiques relatives au numérique, au développement économique, à la gestion de l'espace foncier, à la mobilité intermodale et douce, la transition énergétique, la prévention sur les déchets, l'accompagnement des personnes en difficulté d'insertion. De manière complémentaire, il a été souhaité localement que les thématiques de la santé, du sport, de la culture, de la vie sociale, de l'enfance et de la jeunesse soient également prises en compte.

Pour de plus amples informations, se reporter au document de travail remis en séance.

Suite à ces présentations, les membres du Conseil de Développement considèrent avec intérêt ces orientations. Ils indiquent néanmoins que les actions à privilégier doivent être tournées le plus possible vers le développement des activités économiques, génératrices d'emplois (y compris la formation et l'insertion). Un large débat s'est alors engagé sur les difficultés à accompagner des projets de nature privée. Il en ait ressorti qu'il est primordial de mieux les considérer malgré les fortes contraintes administratives (nécessité d'avoir d'autres cofinancements publics, d'accepter de financer des projets ayant une prise de risques,).

4. Election des membres du Bureau du Conseil de Développement

Philippe DECOUVELAERE propose de procéder au renouvellement des membres du Bureau. Il indique, pour sa part, qu'il ne renouvellera pas sa candidature. Il fait alors appel à candidature.

5 membres actuels renouvellent alors leurs candidatures :

- **Mme Marie Thérèse LENORMAND**, Chambre des métiers - **Artisanat**
- **M. Vincent LEPREVOST**, Lycée Agricole de Chambray de Gouville – **Formation, Agriculture et Environnement**
- **M. Philippe MORGOUN**, Les Bombinas de St Nicolas d'Attez – **Environnement**
- **M. Michel RABARTIN**, Chambre des métiers – **Artisanat**
- **M. Paul VARIGAULT**, Ateliers de la Solidarité – **Emploi/insertion**

4 nouveaux membres posent leurs candidatures :

- **Mme Patricia AUFFRET**, Office de Tourisme Sud Normandie - **Tourisme**
- **M. Bruno COSTES**, Groupement Interprofessionnel du Pays d'Avre et d'Iton - **Industrie**
- **Mme Nicole HENRAS**, Jeunesses Musicales de Breteuil - **Culture**
- **M. Manuel RAMI**, P'tit Bar – St Ouen Animation – **Culture**

Dans la mesure où les nouveaux statuts du PETR prévoient 9 sièges maximum au Bureau du Conseil de Développement, les 9 candidats sont élus à l'unanimité.

En conclusion, **Philippe DECOUVELAERE** a profité de cette dernière occasion pour dresser un bilan de sa mandature de 12 ans en mettant en avant toutes les initiatives accompagnées par le Pays : plus de 400 à ce jour. Il a formulé 2 « grands vœux de développement » pour l'avenir : le démarrage de la déviation de St Rémy sur Avre, vital pour l'activité économique et le cadre de vie ; et la fusion des communautés de communes respectant les contours du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton. La séance est alors levée à 20 h 05.

Philippe DECOUVELAERE,



Président du Conseil de Développement